

Date de révision: 05/26/2006

Date de mise à jour: 05/26/2006

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Fixmaster Deep Pour Grout
Utilisation des produits: Adhésif
Adresse de la société:
Henkel Canada Corporation
2225 Meadowpine Boulevard
Mississauga, Ontario L5N 7P2

Numéro d'élément: 99545_204000 / IDH No. 702290
Région: Canada

Votre contact:
Téléphone: (905) 814-6511
Téléphone d'urgence: (905) 814-6511
Internet: www.loctite.com

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>%</u>	<u>ACGIH TLV</u>	<u>PEL</u>	<u>AUTRE</u>
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	30-60	Aucune	Aucune	Aucune
Tétramine de triéthylène 112-24-3	10-30	Aucune	Aucune	1 ppm, skin TWA, (WEEL)
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	5-10	Aucune	Aucune	Aucune
Diéthylènetriamine 111-40-0	1-5	1 ppm TWA (skin)	Aucune	Aucune
Hydroxyéthylpipérazine 103-76-4	1-5	Aucune	Aucune	Aucune
Noir de carbone 1333-86-4	1-5	3.5 mg/m ³ TWA	3.5 mg/m ³ TWA	Aucune

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE

Aspect: Liquide
Couleur: Bleu
Odeur: Type amine
Classe de risques SIMDUT: D.1.B, D.2.A, D.2.B, E

DANGER: ENTRAÎNE DES BRÛLURES DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.
PEUT ENTRAÎNER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CUTANÉES ET RESPIRATOIRES.
PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.

Voies d'exposition pertinentes: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact peau

Effets potentiels pour la santé

Inhalation: Réaction allergique des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.
Contact avec la peau: Peut entraîner des brûlures cutanées Réaction allergique cutanée. Éruption cutanée. Rougeur. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Contact avec les yeux: Brûlures. Irritation grave des yeux. Rougeur. Atteinte des tissus. Provoque des larmoiements. Douleur et inconfort. L'œdème cornéen peut donner aux lumières une apparence de « brouillard bleu » ou de « brume ».
Ingestion: Peut être nocif si avalé. Peut entraîner des brûlures dans la bouche et la gorge par ingestion. Peut présenter un risque d'aspiration si avalé. La matière aspirée peut entrer dans les poumons et causer une pneumonite.

État actuel aggravé par l'exposition: Malaises de la peau. Allergies cutanées. Malaises respiratoires. Asthme. Maladies oculaires.

Numéro d'élément: 99545_204000 / IDH No. 702290

Nom du produit: Fixmaster Deep Pour Grout

Voir la Section 11 pour informations toxicologiques.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Faire prendre de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible) Enlever tout vêtement et toute chaussure contaminés. Laver le vêtement avant de le réutiliser. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. Consulter un médecin si des symptômes surviennent.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Garder la personne calme. Consulter un médecin immédiatement.
Avis aux médecins:	Aucune

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	Supérieur à 93°C (200°F)(estimé)
Température d'auto-inflammabilité:	Non disponible.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion , %:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion %:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion:	En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage
Produits de combustion dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Hydroxyde d'ammonium. Fragments organiques irritants.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le produit de pénétrer dans les drains ou dans les eaux libres.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'inflammation. Contactez immédiatement le personnel affecté aux urgences. Faire tremper dans un agent d'absorption inerte. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination. Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Ne pas goûter ou avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé. Bien laver avant manipulation.
Stockage:	Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation. Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.
Produits incompatibles:	Voir la Section 10.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au (905) 814-6511.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques:	Utiliser une ventilation par aspiration à la source pour conserver les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition établies.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.
Protection de la peau et du corps:	Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.
Protection des yeux:	Lunettes antiéclaboussures ou lunettes de protection munies d'écrans latéraux. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Voir la Section 2 pour limites d'exposition.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Type amine
Seuil d'odeur:	Non disponible.
Pression de vapeur:	0 mmHg @20°C (68° F)
pH:	non applicable
Point/intervalle d'ébullition:	224°C (435°F)
Point/intervalle de fusion:	Non disponible.
Gravité spécifique:	0.988
Densité de vapeur:	4.2
Vitesse d'évaporation:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Complètement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur du COV:	<1.0%; <10 g/L (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Polymérisation:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Aucune
Matières à éviter:	des acides. Agents oxydants forts. aldéhydes. Alcalis forts. cétones. Acrylates. Halogénures organiques.
Conditions à éviter:	Entreposage avec des produits incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données sur la toxicité des produits:	Non disponible
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible

Numéro d'élément: 99545_204000 / IDH No. 702290

Nom du produit: Fixmaster Deep Pour Grout

Données d'Ingrédient Toxicologique et Classe Cancérogène

Composants	LD50s and LC50s	Autres DL50 et CL50	Cancérogène selon le NTP	Listé cancérogène par le CIRC	Cancérogène selon l'OSHA	Cancérogène selon l'ACGIH
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	Oral LD50 (Rat) = 2140 µL/kg Dermal LD50 (Rabbit) = 880 µL/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Tétramine de triéthylène 112-24-3	Oral LD50 (Rat) = 2500 mg/kg Dermal LD50 (Rabbit) = 550 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	Oral LD50 (Rat) = 2000 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = 2250 mg/kg Dermal LD50 (Rabbit) = 3560 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Diéthylènetriamine 111-40-0	Dermal LD50 (Rabbit) = 672 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 819 mg/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Hydroxyéthylpipérazine 103-76-4	Oral LD50 (Rat) = 4920 µL/kg Dermal LD50 (Rabbit) > 5 mL/kg	Aucune	Non	Non	Non	Non
Noir de carbone 1333-86-4	Oral LD50 (Rat) > 15400 mg/kg Dermal LD50 (Rabbit) > 3 g/kg	Aucune	Non	Group 2B	Yes	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen

Réf: Documentation Toxicologique Organes Affectés/Effets sur la Santé

Composants	Effets sur la santé/Organes cibles
N-(2-aminoéthyl)pipérazine 140-31-8	Irritant, Corrosif, Allergène
Tétramine de triéthylène 112-24-3	Allergène, Développemental, Irritant, Mutagène, Corrosif
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	Allergène, Irritant
Diéthylènetriamine 111-40-0	Allergène, Les yeux, Irritant
Hydroxyéthylpipérazine 103-76-4	Allergène, Système nerveux central, Irritant
Noir de carbone 1333-86-4	Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information en matière d'écologie: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

L'information fournie n'est destinée qu'au produit inutilisé seulement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer selon les réglementations fédérales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les classifications de transport de cette section ne concernent que les emballages autres que le vrac (sauf indication contraire). La classification de transport peut être différente pour les emballages en vrac.

Canada Transport des Marchandises Dangereuses - Terrestre:

Appellation réglementaire: Amines, liquide, corrosif, n.s.a. (aminoéthylpipérazine / triéthylétrétramine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II

International Air Transportation (ICAO/IATA):

Désignation officielle de transport: AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.S.A. (Aminoethylpiperazine / triéthylétrétramine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II

WaterTransportation (IMO/MDG):

Désignation officielle de transport: Amines, liquide, corrosif, n.s.a. (Aminoethylpiperazine / triéthylétrétramine)
Classe ou division de risque: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II
Polluant marin: Inconnu.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Canada- Informations Réglementaires

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

États-Unis- Informations Réglementaires

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche technique santé-sécurité contient des modifications de la version précédente dans les sections: Nouveaux renseignements à la ou aux sections : 2

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Regulatory Affairs

AVERTISSEMENT: Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Numéro d'élément: 99545_204000 / IDH No. 702290

Nom du produit: Fixmaster Deep Pour Grout